L'accompagnement à la scolarité

L'accompagnement a la scolarité, c'est quoi?

L'ensemble des actions visant à offrir, aux côtés de l'École, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'École, appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social. Ces actions, qui ont lieu en dehors des temps de l'École, sont centrées sur l'aide aux devoirs et les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire. Ces deux champs d'intervention, complémentaires, à vocation éducative, contribuent à l'épanouissement personnel de l'élève et à de meilleures chances de succès à l'École

Les objectifs de l'accompagnement à la scolarité

- élargir leurs centres d'intérêt et de valoriser leurs acquis ; d'encourager le goût de la lecture et des activités culturelles et scientifiques, l'envie d'apprendre et le plaisir de découvrir
- accompagner les parents dans le suivi de la scolarité de leurs enfants, en accordant une attention particulière aux familles migrantes.
- aider les enfants et les jeunes à acquérir des méthodes, à utiliser des approches susceptibles de faciliter l'accès aux savoirs ; de redonner un sens à leur scolarité, de renforcer la confiance des enfants et des jeunes dans leur capacité à réussir ;

Qu'est-ce qui peut faciliter l'autorité?

En vrac quelques idées et quelques notions.....

- Plusieurs types d'autorité :l'autorité de statut, l'autorité de compétence (le savoir d'actions), l'autorité de sanction.
- Plusieurs points à prendre en compte :
  - la nécessité d'une constance de comportement, l'intérêt porté aux élèves, la capacité d'écoute, l'équité,
  - des consignes claires, une organisation irréprochable, la variété des supports, la bonne gestion du temps, les règles indiscutables et donc légitimes ;
  - sanctionner des actes et non des personnes ; ne pas humilier les élèves, la sanction doit être proportionnelle à la faute , garder son calme et rappeler les règles.
  - l'apparence (« crédibilité » dans sa façon de se présenter)

Différence sanction/ Punition

- dimension répressive qui concrétise le pouvoir du fort (l'adulte) sur le faible (l'enfant) : on est alors dans le registre de la punition,
- dimension réparatrice qui est justifiée par des règles connues par tous (adultes et enfants) et acceptées par avance : on est alors dans le registre de la sanction.

Source : http://www.educavox.fr/formation/analyse/quelle-est-la-difference-entre-punition-et-sanction

Les missions fondamentales

- Motiver, valoriser, mettre en situation de réussite
- Proposer des activités agréables, ludiques, bréves. Toujours penser à l'importance du plaisir dans les mécanismes de motivation et d'apprentissage.

Plus d'informations :

- **« Repéres pour l'accompagnement à la scolarité en centre social »**
- **« Guide de l'accompagnement à la scolarité »**